



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

N° : 2024/0904/07

Le mardi 9 avril 2024 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

**OBJET : CONVENTION AVEC
TROIS MUTUELLES SANTÉ
POUR UN CONTRAT
COLLECTIF FACULTATIF DE
MUTUELLE DE VILLAGE**

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Sandrine CORNIL, Julien BUISSON.

Absents : Gilles COMTE (pouvoir à G. MEUNIER), Béatrice RAOU, Anne-Marie ALLOIN, Christian ALLOIN (pouvoir à P. LOPEZ), Isabelle DEVIS (pouvoir à C. BOURNEZ), Olivier MOTTE (pouvoir à J. FAYOLLE), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20240409-2024090407-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Secrétaire élue pour la durée de la session : Rachel DURAND

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil que trois mutuelles ont démarché la commune (Santé Mut Roanne, Aesio mutuelle et AXA) pour proposer à la population une mutuelle de village. Aussi, il convient de signer une convention avec chacune de ces trois mutuelles pour qu'un contrat collectif à caractère facultatif puisse être mis en place.

Monsieur le Maire donne lecture des trois propositions de conventions à intervenir.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

1. Accepte le contenu des trois propositions de conventions, telle qu'annexées à la présente délibération,
2. Autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tout document rendu nécessaire par la présente décision.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Rachel DURAND

Publié sur Internet le 16 avril 2024